

111

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1886.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1886

TROIS DENIERS DE HENRI LE BLONDEL,

COMTE DE LUXEMBOURG.

M. Cumont, en rendant compte ⁽¹⁾ du catalogue de vente des collections formées par M. C. Robert ⁽²⁾, fait ressortir l'existence dans la série luxembourgeoise de quelques petits deniers inconnus à MM. von Werveke et de la Fontaine.

Nous avons été assez heureux pour acquérir trois de ces pièces.



Cavalier armé, mais sans bouclier, le glaive en main, au petit galop, à droite ; grènetis extérieur.

Rev. × HENRI : COM : Dans le champ, une croix

⁽¹⁾ *Revue belge de numismatique*, année 1886, p. 261.

⁽²⁾ *Description de la collection de M. P.-Charles Robert*, 4^e fascicule, p. 15, nos 1814, 1815, 1816 et 1818. Ce sont les trois premiers numéros qui font l'objet de notre article. Le n^o 1818 est une variété de la figure 10, pl. I, de de la Fontaine: Cavalier armé de toutes pièces, galopant à droite. Rev. + · TI · ON · VILLE, entre deux grènetis. Au centre, une croix pattée.

pattée séparée de la légende par un cercle; le tout dans un grènetis extérieur.



Dans un grènetis, cavalier armé, le glaive à la main, sans bouclier, au petit galop, à droite.

Rev. × HENRIC : COM, croix pattée; le tout dans un grènetis extérieur. Variété intéressante du précédent.



Dans un grènetis, cavalier armé, le bouclier au bras gauche, le glaive à la main, au grand galop, à droite.

Rev. ✻ HENRICVS : EO. Dans un cercle perlé, petite croix pattée; grènetis extérieur.

L'histoire numismatique complète du Luxembourg est encore à faire. M. Grote, le premier, s'occupa sérieusement des monnaies de cette contrée ⁽¹⁾. Le comte Maurice de Robiano a publié ensuite, dans la *Revue belge*

⁽¹⁾ HERMAN GROTE, *Die Luxemburgische Munzen des Mittelalters*. (Les monnaies luxembourgeoises du moyen âge.) *Blätter für Numismatik*, 1844, t. IV, p. 93, pl. XIII à XVI.

de numismatique, le catalogue des monnaies luxembourgeoises de sa collection particulière (1). M. Th. de la Fontaine, dans le même recueil et à la même époque, inséra une nomenclature des monnaies des comtes et des ducs de Luxembourg, avec mention des ouvrages consultés (2). Plus tard, M. de la Fontaine, comptant éditer une monographie des monnaies luxembourgeoises, fit tirer, à titre d'essai, un petit nombre d'exemplaires des planches qu'il avait fait graver sur pierre dans l'intention d'en orner son futur ouvrage (3). Enfin, tout récemment, M. N. von Werveke a donné, dans les publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal, une liste des monnaies du comté-duché de Luxembourg.

Ce travail, fort bien fait, est assez complet pour qu'il soit permis de considérer comme très probablement inédite toute pièce qui ne s'y trouve pas mentionnée.

Ainsi que le constate l'auteur du catalogue Robert, les trois deniers que nous venons de décrire sont restés inconnus à M. de la Fontaine et aussi à M. von Werveke. Ils ne faisaient point partie non plus de la collection de Robiano.

Les deux premières de nos monnaies se rapprochent légèrement de la pièce de Henri II, donnée par de la Fontaine, pl. XXIII, n° 281. Seulement, le dessin de notre ancien confrère est d'un aspect si étrange que nous ne

(1) *Revue belge de numismatique*, année 1849, p. 52.

(2) *Même revue*, année 1849, p. 7.

(3) Vingt planches et un premier supplément de deux planches, puis un second supplément de cinq planches, enfin trois planches de sceaux. En tout trente planches.

croyons pas pouvoir nous y fier. Le troisième denier a quelque ressemblance avec ceux que le même comte fit émettre à Thionville et qui portent le nom de cet atelier (1).

M. de Saulcy (2) avait attribué toutes les monnaies frappées dans cette ville à Mathieu II de Lorraine (1220-1231), la femme de ce duc, Catherine de Limbourg, ayant obtenu, en survivance, la seigneurie de Thionville de sa mère Ermesinde, fille de Henri l'Aveugle, épouse en secondes noces de Waleran de Limbourg, marquis d'Arion. C'est M. de la Fontaine qui a restitué ces deniers à Henri le Blondel. Ce prince, paraît-il, après la mort de sa mère Ermesinde, racheta à sa sœur Catherine, par acte d'échange de 1236, le lundi devant la feste de Saint-Luc (3), les droits que celle-ci avait sur Thionville, et s'empressa d'y faire acte de souveraineté.

C'est à lui que, fort de l'opinion de M. Robert, notre savant confrère, nous croyons aussi pouvoir donner les trois deniers qui nous occupent, tout en considérant les deux premiers comme peut être antérieurs au troisième. Celui-ci, remarquons-le en passant, offre beaucoup d'analogie avec le denier au cavalier d'Henri de Vaudémont, à la légende : HENRIC : COM : V,

(1) DE LA FONTAINE, pl. I, n° 10, et VON WERVEKE, n° 12.

(2) DE SAULCY, *Recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine*, p. 20.

(3) P.-C. ROBERT, *Les monnaies de Thionville. Revue (française) de numismatique*, année 1865, p. 195.

publié dans la *Revue française*, par M. Jules Laurent (1).

Les deniers au cavalier et à la croix de Henri le Blondel présentent donc trois classes bien distinctes : la première se compose des monnaies portant le titre de comte de Luxembourg, mais sans le nom du prince : COM LVCEB ; la deuxième comprend celles qui ont le nom de l'atelier monétaire (TIONVILLE) pour toute légende ; la troisième est formée par les pièces que nous venons de faire connaître avec HENRICVS COMES, sans indication d'atelier et sur lesquelles la désignation LVCEB ou LVCEBOR est supprimée. Cette dernière classe se subdivise elle-même en deux variétés importantes, selon que le cavalier porte ou non un bouclier au bras gauche.

ALPHONSE DE WITTE.

(1) J. LAURENT, *Revue (française) de numismatique*, année 1867, p. 36 et pl. II, n° 7.